

DEPARTEMENT

de la **COMMUNE DE ROUSSENNAC**

AVEYRON

**Séance du jeudi 05 mars 2026**

<b>Date de la convocation</b> 25/02/2026 <b>Date d'affichage</b> 25/02/2026 <b>Membres :</b> <b>En Exercice :</b> 14 <b>Présents :</b> 12 <b>Votants :</b> 11	<i>cinq mars deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Marie-Laure CAMBOULAS ,</i>  <b>Présents :</b> Marie-Laure CAMBOULAS, Jean-Claude FROMENT, Thibault CAMMAN, Monique CAVALLé, Sébastien CAYSSIALS, Véronique FILHOL, Chantal FRAYSSE, Joël FROMENT, Carine MARTIN, Cédric MARTINS, Patrick MARTY, Françoise VIAROUGE <b>Représenté(e)s :</b> <b>Excusé(e)s :</b> Thomas LAMOTTE, Guillaume POUJOL <b>Secrétaire de séance :</b> Jean-Claude FROMENT
--	---

### Objet: Délibération sur le compte unique financier - SERVICE ASSAINISSEMENT DE ROUSSENNAC 2025 - DE\_20260305\_004

4Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT);

Vu la délibération n°MI\_2021\_5\_2 du 15 juillet 2021 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP);

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025;

Vu le Compte Financier Unique 2025;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique et des taux des contributions et produits afférents;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable.

Considérant les éléments suivants :

	Dépenses Fonctionnement	Recettes Fonctionnement	Dépenses Investissement	Recettes Investissement	Total Dépenses	Total Recettes
Résultats reportés	0,00	14 986,31	0,00	33 252,87	0,00	48 239,18
Opérations exercice	14 527,89	17 467,20	37 908,82	19 682,39	52 436,71	37 149,59
Total	14 527,89	32 453,51	37 908,82	52 935,26	52 436,71	85 388,77
Résultat de clôture		17 925,62		15 026,44		32 952,06
Restes à réaliser	0,00	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00	0,00
Total cumulé	0,00	17 925,62	15 000,00	15 026,44	15 000,00	32 952,06
Résultat définitif		17 925,62				

Date de transmission de l'acte: 10/03/2026  
Date de réception de l'AR: 10/03/2026

012-211202064-DE\_20260305\_004-DE  
A G E D I

Monsieur CAYSSIALS Sébastien maire, se retire et ne prend pas part au vote.

Le conseil municipal réuni et présidé par Madame CAMNOULAS Marie-Laure vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et donne pouvoir à pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**Acte rendu exécutoire**

Après dépôt en Sous-Préfecture  
le 09/03/2026  
et publication ou notification  
le 09/03/2026

Roussennac, le 06/03/2026  
Pour extrait conforme.

*Le secrétaire de Séance*  
Jean-Claude FROMENT



*Le Président*  
Marie-Laure CAMBOULAS



Date de transmission de l'acte: 10/03/2026  
Date de reception de l'AR: 10/03/2026

012-211202064-DE\_20260305\_004-DE  
A G E D I